Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA LAFEUILLADE-EN-VEZIE
Numéro du lot	fd15-292
COMMUNE(S)	LAFEUILLADE-EN-VEZIE
Massif chevreuil	Châtaigneraie Centrale
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	GAILHAC Philippe
Qualité	Propriétaire
Adresse	8, croix de Lacamp, 15130 PRUNET
Téléphone (fixe et portable)	0687683232
Courriel	philippe.gailhac@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 494.00	Surface Totale: 1233.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2017 / 2018

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					25		
Réalisation année précédente					25		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Stabilité		
Attribution théorique					15		
DEMANDE 2017 / 2018					25		

Fait le mercredi 15 mars 2017 à PRUNET Signature